

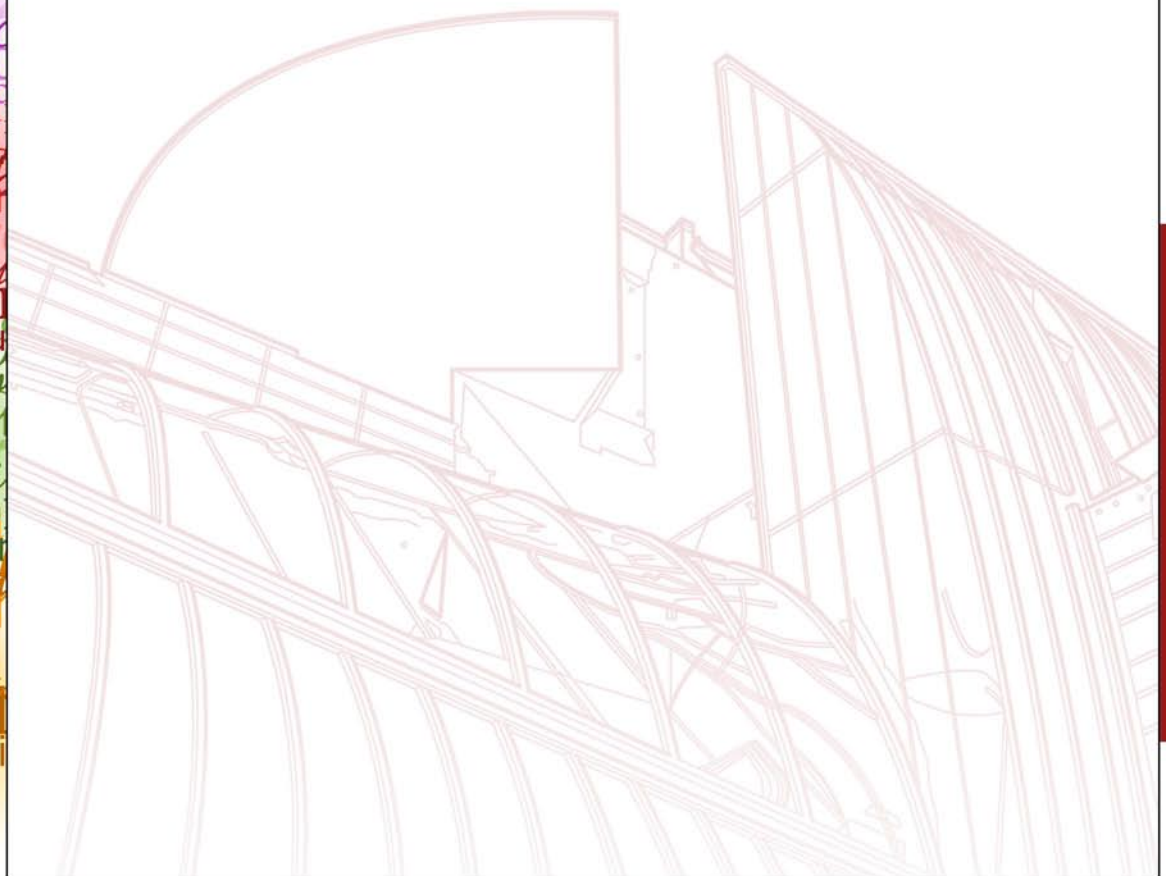
Ecole normale supérieure

Lettres et sciences humaines

Erudition, création, diffusion des savoirs

Concours d'entrée

Rapport 2007



15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

www.ens-lsh.fr
rubrique *Etudes, Entrer à l'ENS LSH, Concours*

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00
Télécopie 04 37 37 60 60

Série Lettres et arts option lettres classiques

Écrit

Statistiques :

Le jury, cette année, a corrigé quarante-et-une copies. La moyenne générale de l'épreuve s'établit à 8,54/20, avec un éventail très ouvert de 0,5 à 19, une médiane à 07,5 et un écart-type à 4,96.

15 copies ont obtenu au moins 10/20, ce qui est assez satisfaisant. La copie notée 0,5 ne comportait que quatre lignes.

Le détail des notes est le suivant :

- de 16 à 19 : 4 copies ;
- de 14 à 15,5 : 4 copies ;
- de 12 à 13,5 : 3 copies ;
- de 10 à 11,5 : 4 copies ;
- de 08 à 9,5 : 3 copies ;
- de 06 à 07,5 : 10 copies ;
- de 04 à 05,5 : 5 copies ;
- de 02 à 03,5 : 7 copies ;
- moins de 02 : 1 copie.

Quelques commentaires :

Le sujet de la version latine était extrait du livre XI des *Annales* (XI, 16-17) ; il s'agissait d'un Tacite plutôt facile, mais d'un Tacite tout de même.

L'épisode n'était pas fort connu. Plusieurs des noms propres qui y figurent ne sont pas même répertoriés dans le Gaffiot : *Actumerus* (ni sa variante, fautive dans l'énoncé, **Arctumerus*), *Flavus*, *Italicus* comme nom d'homme ne sont pas attestés dans le dictionnaire et, de fait, sont l'objet de variantes diverses dans la tradition manuscrite. Quand bien même, le chapeau était assez éclairant : *Italicus* est clairement le nom d'un « jeune prince chérusque » ; *Flavus* et *Actumerus* sont forcément des noms d'hommes dans le contexte grammatical (voir les appositions comme *fratre Arminii* ou *principe Chatterum*) ou sémantique. Comme ces anthroponymes ne sont pas dans le Gaffiot, et que l'énoncé comportait une erreur sur **Arctumerus*, on a été relativement indulgent sur les approximations orthographiques des candidats : on a toléré *Actumère*, *Arctumère*, *A(r)ctumérus*, *A(r)ctumerus* (l'éditeur Budé propose *Actumer*) ; la graphie *Flavius*, qui pouvait être induite par la forme *Flau* de la ligne 12, était contredite par la forme *Flauo* de la ligne 3 et a donc été légèrement sanctionnée ; quant aux formes *Italico* (ligne 14) ou *Italicum* (ligne 16), elles ne pouvaient guère valoir moins qu'un contresens quand elles n'étaient pas rapportées à la forme *Italicus* de la ligne 2 ou du chapeau inaugural (« et beaucoup suivaient l'Italien » ?). Tel candidat qui avait reconnu un anthroponyme à la ligne 2 ne le reconnaît plus à la ligne 14 : c'est un défaut de méthode caractéristique de qui traduit sans mémoire vive et « le nez dans le guidon », comme on dit. Evidemment, ce travers par lequel chaque segment est traité dans l'absolu et sans relation avec ce qui l'entoure conduit à des aberrations dans tous les secteurs et non pas seulement dans l'interprétation des noms propres.

Rappelons donc deux points de méthode de bon sens : il faut lire le chapeau, quand il y en a, et le considérer comme une aide à la lecture ; en outre, il faut s'acharner à retrouver la cohérence du texte proposé, qui forme toujours un épisode délimité ou un argumentaire complet, et ce quand bien même on est obligé de le traduire morceau par morceau en consacrant parfois un long temps à un passage difficile : même alors, une fois la grammaire apprivoisée et le lexique éclairci, il faut reconnecter avec ce qui précède et ce qui suit le segment sur lequel on s'est longuement arrêté.

Il faut aussi avoir lu suffisamment de latin (y compris hors programme) pour être au fait des usages typographiques. Les guillemets simples sont plutôt des indices de discours indirect que de discours direct ; et, en cas de doute (car il est vrai qu'il y a des fluctuations d'une édition à l'autre), il faut se raccrocher à la syntaxe : quand il n'y a, dans ces segments ainsi délimités, que des verbes à l'infinitif ou au subjonctif, et si les personnes de l'interlocution y sont prosrites, c'est vraisemblablement en vertu des règles du style indirect. Bien sûr on peut hésiter en première analyse : *ostendi* peut être une forme de première personne (ligne 20, d'où la traduction « j'ai montré fallacieusement le nom de liberté ») ; *adeo* aussi (ligne 11, d'où la traduction de *adeo neminem* par « je ne vais vers personne »). Mais au fait, qui est *ego* dans ces énoncés ?

Outre qu'on ne parvient pas à raccrocher ces pseudo-discours directs au reste du récit, il arrive aussi qu'on torde la grammaire pour retrouver *ego* là où il n'a jamais été. Ainsi *praescribi* (ligne 13 : « j'ai prescrit Arminius ») ne peut pas être, lui, une première personne ; le tout premier passage de discours indirect *illum primum, Romae ortum nec obsidem sed ciuem, ire externum ad imperium* (lignes 5-6), signalé par les guillemets simples et préparé par le verbe d'énonciation *hortatur*, est en soi assez difficile à recontextualiser même quand on connaît sa morphologie ; qui est le locuteur, qui l'interlocuteur ? quel est le contenu du message ? Mais si on prend *ciuem* et *obsidem* pour des formes verbales (de *cio* et *obsideo* selon toute vraisemblance), et qui plus est, contre tout paradigme, pour des formes de futur (« Le premier, je ne lui ferai pas obstacle mais celui qui est né à Rome, je le pousserai à prendre le commandement à l'étranger »), on n'a guère de chances de pouvoir recoller les morceaux... Et le candidat qui écrit une telle monstruosité est allé chercher dans le dictionnaire une solution pour interpréter une forme sûrement très rare comme *ciuem*, ce qui laisse rêveur.

En règle générale, les erreurs les plus graves, hormis les erreurs de construction assez banales dans lesquelles les groupes de mots sont dissociés et réassociés un peu au hasard, procèdent de mauvaises lectures ou de mauvaises analyses morphologiques. Par exemple à la ligne 4 beaucoup de copies ont ignoré la nature d'*exercitus*, ici participial ; d'où « aux mœurs de l'armée » par exemple ; *patrium*, dans la même phrase, est confondu avec *patriam* (« dans notre patrie » : au fait, pourquoi ce complément de lieu serait-il à l'accusatif ?) ; voire pour un génitif pluriel de *pater*, auquel s'accorderait *nostrum* (compris comme un génitif archaïque de *noster* ou le génitif du pronom *nos*, impossible à décider), d'où « aux coutumes de nos ancêtres » : dommage pour l'outrage fait à la morphologie de *pater* et aussi pour l'ignorance d'un trait important de la manière d'être d'Italicus, « entraîné au maniement des armes et aux exercices équestres aussi bien à la manière de ses pères qu'à la nôtre ». Et, dans l'épisode narré, cette germano-romanité schizoïde n'est pas un simple détail.

On a vu aussi l'erreur inverse : si le participe *exercitus* a été pris pour un nom, le nom *aduentus* (ligne 5 : *ac primo laetus Germanis aduentus*) a été pris pour un (monstrueux) participe parfait actif (*horresco referens*), rendu par exemple « arrivé en Germanie » (sans grand égard pour le cas de *Germanis*). A dire vrai, c'est une erreur récurrente en thème latin, où *aduentus* (et son féminin **aduenta*, si besoin est) sert d'équivalent au participe passé du français ; voilà donc le barbarisme confirmé indirectement en version.

Que dire de *equisque* (toujours dans le segment d'*exercitus*, qui a décidément fracassé bien des espérances), senti occasionnellement comme un mixage (sans doute) d'*ecquis* et de *quisque* (« les armes de chacun ») ? Il devient dès lors superflu de se demander si une telle forme est analysée comme un pronom au génitif ou comme un adjectif indéfini accordé à *armis* : dans les deux situations, on met le paradigme en berne.

Que dire de l'adjectif *pari* à la ligne 7 quand il est compris comme un infinitif passif (ou autre) ? Et on a le choix des verbes : *pareo* « obéir » (par exemple « et là, sous l'empressement de tous [*in omnes studio* !], il avait poussé [*ageret*] à ce qu'on lui obéisse [*pari* !] ») ; *pareo* « apparaître » (par exemple « étranger à toute discorde qui menait ce peuple [*in omnes* ?] à laisser apparaître [*pari* !] ses passions [*studio* ?] ») ; *pario* (par exemple « aucune discorde ne fut engendrée »). Le barbarisme latent s'accompagne, on le voit, de nombreux solécismes collatéraux. Mais quand on ne s'embarrasse pas de morpho-syntaxe, on peut tout faire.

D'ailleurs, c'est, de temps en temps, la morpho-syntaxe du français qui est malmenée et le barbarisme peut être patent, notamment au passé simple : « peu suivèrent Italicus » (sans compter le contresens sur *nec pauciores* de la ligne 16), « ils réunirent », etc. Sans commentaire.

Il a pu arriver au jury, au milieu de ce marasme, de s'étonner franchement. Une copie (au demeurant convenable) ne comprend pas tellement le passage de la ligne 13 sq. *posse extimesci infectum alimonio seruitio cultu, omnibus externis* ; le début de la phrase est analysé convenablement : « si son fils avait accédé à l'âge adulte au trône sur un territoire hostile... » ; mais, déjà, *adultus* est mal compris et l'erreur suivante procède sans doute de ce mauvais départ ; car la copie continue ainsi : « il aurait pu craindre d'être couvert de fruits et légumes et réduit en esclavage par tous les étrangers ». Extraordinaire évocation ! Ou encore ceci, pour *nec patrem rubori (...) omisisset* (lignes 18-19) : le passage, ainsi découpé manifestement, contre le texte, est traduit « il n'avait pas oublié le père en rouge ». Comprenez qui pourra !

Plus d'une fois aussi, le jury a apprécié une trouvaille ou une habileté. Ainsi pour *nullis discordiis imbutus*, là où la plupart des candidats qui avaient construit le segment se contentaient d'un décalque à peu près incorrect (« imprégné dans aucune discorde »), deux copies trouvent la transposition à laquelle le traducteur Budé avait pensé lui aussi : « comme il n'avait trempé dans aucune querelle ». C'était sans doute la seule bonne traduction et elle a été, évidemment, valorisée.

Dans l'ensemble, malgré les remarques négatives d'usage, la session 2007 fut convenable. Hormis les copies très faibles et qui témoignent d'une très mince connaissance de la grammaire latine, voire française, plusieurs très bonnes copies, presque sans erreur et écrites dans un style élégant et recherché, ont laissé une forte impression ; un bon tiers des candidats, en outre, s'est battu de manière pugnace avec le texte, lui laissant souvent l'avantage, certes, mais non sans mérite.

Oral

Le jury de l'explication orale sur programme de textes latins a interrogé les six candidats admissibles de l'option Lettres Classiques : le nombre d'admissibles était cette année assez faible, mais — ceci compensant cela — les candidats se sont révélés dans l'ensemble bons latinistes alors que les textes au programme, même s'ils avaient été préparés au cours de l'année, présentaient de réelles difficultés de traduction et de commentaire et qu'ils nécessitaient des connaissances philosophiques, historiques et stylistiques non négligeables.

Les notes obtenues sont les suivantes (les notes des quatre candidats finalement admis sont en gras) : **18** ; 17,5 ; **16** ; **14** ; **13** ; 10. La moyenne de l'épreuve, peu significative il est vrai en raison du petit nombre d'admissibles, s'établit à 14,75/20. Le tirage au sort a réparti équitablement les candidats qui ont eu à traduire et à commenter trois passages de Lucrèce (1, 120-145 ; 1, 418-448 ; 1, 459-482) et trois passages de Salluste (Cat. III, 2-IV, 2 ; Cat. LI, 15-LI, 24 ; Cat. LX, 4-LXI, 7). On constate que les textes choisis étaient de longueur égale et de difficulté comparable : pour la traduction comme pour le commentaire ils étaient à même de permettre aux candidats de donner la pleine mesure de leurs qualités.

Les règles de l'épreuve sont connues, mais il n'est sans doute pas inutile de dire quelques mots de chacune de ses étapes.

Tous les candidats savent qu'il leur faut replacer la page sur laquelle ils sont interrogés dans son contexte avant de la lire, de la traduire et de la commenter : c'est la raison pour laquelle ils disposent en plus du sujet lui-même de l'œuvre intégrale en latin. Mais ils ne savent pas tous tirer parti de cette opportunité, sans doute parce qu'ils n'ont pas une idée suffisamment précise des grandes articulations de l'œuvre : il en résulte, ce qui est très dommageable, que la mise en contexte est parfois réduite au minimum et que les enjeux du passage dans l'économie générale de l'œuvre ne sont pas clairement vus.

La lecture est un moment important de l'épreuve. Il n'est pas mauvais qu'elle soit expressive, mais il faut surtout qu'elle soit correcte et audible, en un mot qu'elle montre au jury que le texte est compris ; si l'on accroche sur un mot, ce qui n'est pas rare en raison d'une émotion bien compréhensible, il faut simplement s'arrêter et se corriger ; la poésie doit bien entendu être lue avec les élisions et les éventuelles synalèphes et le candidat doit s'attendre à ce que, au cours de l'entretien, lui soient posées des questions de scansion.

Dans la mesure où l'épreuve porte sur des textes au programme le jury attend que la traduction ne comporte aucun contresens ni aucun faux sens grave et qu'elle soit, selon la formule consacrée, à la fois élégante et précise. Mais il faut se souvenir également que la traduction prépare le commentaire : le choix du registre est essentiel. Le jury rappelle que candidat est libre d'employer la méthode de commentaire qui lui semble convenir à l'extrait proposé : mais il faut tenir compte du fait que la préparation d'un véritable commentaire composé demande du temps et qu'il importe de soigner la traduction. Dans l'ensemble les candidats ont d'ailleurs choisi l'étude linéaire, en n'évitant pas toujours la paraphrase. Dans tous les cas il est essentiel que le texte soit commenté pour lui-même : on ne fait jamais une bonne explication en cherchant à réutiliser un plan tout prêt.

L'entretien qui clôt l'épreuve permet au candidat, s'il est suffisamment réactif — ce qui est l'une des qualités qu'il se doit de posséder — de corriger ses erreurs éventuelles de traduction et de compléter son commentaire. Il n'est pas rare qu'il soit demandé au candidat de revenir sur un passage bien traduit : il s'agit pour le jury de vérifier que la traduction n'est pas mécanique et que la construction a été correctement faite, mais c'est l'occasion pour le candidat d'explicitier clairement ses choix lorsque la construction en question fait difficulté. Il va de soi que, lors des explications, le jury attend des candidats qu'ils aient une parfaite maîtrise de la syntaxe latine et de la terminologie grammaticale. Rappelons enfin que l'entretien ne peut se prolonger au-delà du temps imparti à l'épreuve : le jury n'y aborde que les questions qui lui paraissent engager les connaissances qu'il est en droit d'attendre des candidats.

Dans l'ensemble, comme cela a été dit plus haut, les candidats de la session 2007 se sont montrés à leur avantage au cours de l'explication de texte latin et ont fait honneur à notre discipline et à leurs professeurs. Le jury n'a qu'un souhait : qu'il y ait lors de la session 2008 plus d'admissibles en option Lettres Classiques pour pouvoir entendre un nombre plus grand de bons latinistes.

Série Lettres et arts option lettres modernes

Oral

14 candidates et candidats de Lettres modernes se sont présent(e)s à l'épreuve, auxquels il faut ajouter un candidat du concours Langues, soit un total de 15 candidats ayant fait le choix de l'option latin.

Les notes obtenues, dans la série Lettres et arts, ont été les suivantes (de la plus faible à la plus élevée) : 4 [2 notes], 5 [2 notes], 6 [1 note], 7 [1 note], 8 [1 note], 10 [2 notes], 12 [1 note], 14 [2 notes], 16 [1 note], 18 [1 note]. La moyenne générale est de 09,5/20. Elle est donc nettement inférieure à celle de la précédente session, qui était de 11,14/20. Si l'on ajoute le candidat du concours Langues (qui a obtenu 4 avec exactement la même

épreuve) la moyenne s'élève alors à 9,1/20.

Sur ces 15 candidats, 7 ont eu un texte de prose, 8 un texte versifié. La moyenne des textes en vers s'élève à 10,6/20, quand la moyenne sur les textes en prose s'élève à 6/20. Il ne faut cependant pas en tirer de conclusion. Il se trouve que les meilleurs candidats ont été interrogés sur des textes en vers, mais ils auraient été tout aussi performants sur des textes en prose, et les candidats qui n'ont pas su traduire la prose n'auraient sans doute pas mieux fait avec des vers, si l'on en juge par le peu de latin dont ils ont pu faire état lors de l'entretien.

Sur les 15 candidats interrogés, 7 ont finalement été admis.

Les 15 textes tirés ont été extraits des œuvres suivantes : César, *Guerre des Gaules* ; Virgile, *Enéide* et *Bucoliques* ; Plaute, *Aulularia* ; Lucain, *La Pharsale* ; Cicéron, *De Republica* et *De finibus bonorum ac malorum* ; Ovide, *Héroïdes* et *Ars Amatoria* ; Salluste ; Pline le Jeune ; Horace, *Odes* ; Quintilien ; Sénèque, *Médée*.

Les textes, si divers qu'ils soient, sont homogènes sur le plan quantitatif. Les textes en prose comptent environ 120 mots, ceux tirés des poètes environ 110. La différence tient souvent à un moindre nombre de prépositions dans les textes versifiés ; le moindre nombre de mots à traduire est donc compensé par une plus grande difficulté d'interprétation, notamment à cause des prépositions à suppléer. Le jury fait donc en sorte que les candidats aient des textes de longueur uniforme.

En revanche, ils ne sont pas homogènes sur le critère de la facilité. Certains textes, faits de phrases courtes et simples, ont une syntaxe assez sommaire ; d'autres sont constitués de périodes bien denses ; d'autres font dans l'ellipse. Pour tenter d'homogénéiser le niveau de difficulté, le jury agrmente l'énoncé de notes et d'un chapeau le plus explicatifs possible. Des points de morphologie sont signalés : par exemple les formes syncopées (type *noras*) ou *quis* datif pluriel ont toutes été développées en note ; les archaïsmes orthographiques ont été modernisés (on a écrit *libet* ou *optimus*, même dans un texte de Plaute ou de Salluste, à la place de *lubet* ou *optumus*, etc.). Là où, pour des raisons de scansion, une telle modification s'avérait impossible, on expliquait la forme en note.

Reste que certains textes sont plus difficiles que d'autres. Mais le jury le sait et le prend en compte, tant au moment de l'entretien que lorsqu'il s'agit d'attribuer une note au candidat. Il est d'ailleurs difficile de déterminer quelles œuvres ont le mieux servi les candidats. Ovide a donné le pire et le meilleur (18 et 4), et des deux extraits, c'est le texte le plus facile qui a été le plus mal traité. C'est la qualité du candidat qui fait la différence, et non la difficulté de l'œuvre ou de l'auteur proposé.

On rappelle le déroulement de l'épreuve : à partir d'un texte de 120 mots environ, il est demandé au candidat : 1) de présenter rapidement le passage, en évitant les généralités et en faisant ressortir les traits saillants ; 2) de lire le texte soigneusement, c'est-à-dire de façon expressive et sans le trahir (attention aux abréviations des prénoms), même si le jury doit souvent interrompre la lecture, simplement par manque de temps ; 3) de traduire le texte, en relisant les groupes de mots latins et en essayant, dans la mesure du possible, de respecter le mouvement de la phrase latine ; 4) d'en proposer des éléments de commentaire, selon une forme qui est laissée à son gré.

Si la traduction ne peut pas être le seul élément d'appréciation, elle constitue cependant un moment primordial de l'explication, ne serait-ce que parce qu'elle seule permet au jury d'estimer les connaissances grammaticales du candidat et au candidat de proposer un commentaire vraiment fondé sur le texte. Plusieurs candidats n'ont pas pu traduire la *totalité* du texte. Pour regrettable que cela soit (naturellement, pour tirer d'un texte un bon commentaire, mieux vaut le connaître dans son intégralité), cette situation n'est pas rédhibitoire. Si un passage n'est pas compris, le candidat peut tout à fait le sauter provisoirement dans sa traduction, quitte à y revenir ensuite sur l'invitation et avec l'aide du jury. L'essentiel est de ne pas se laisser arrêter complètement par le texte, ni de perdre du temps en hésitations : laisser au jury la possibilité de revenir sur des problèmes de traduction peut au contraire aider le candidat à améliorer aussi son commentaire.

Après une préparation d'une heure, commettre des fautes de traduction est sinon inévitable, du moins excusable. Mais il y a faute et faute, et surtout on attend du candidat, puisqu'il est dans la plupart des cas (et dans la limite du temps disponible) aidé par le jury, qu'il soit capable de corriger ses erreurs. Le jury a naturellement apprécié de façon très différente le candidat (ou la candidate) capable de voir, et même d'expliquer ou de commenter son erreur, et celui (ou celle) qui reste bloqué(e) sur une traduction incompréhensible, ou sur une construction impossible. En d'autres termes, la capacité à se corriger, le plus rapidement possible, et la réactivité aux questions du jury sont des atouts essentiels.

Il faut noter que cette année, les candidats se sont montrés très inégaux sur ce plan, les uns réagissant et corrigeant très vite, les autres n'y parvenant que fort péniblement, voire absolument pas, malgré les efforts déployés par le jury pour les mettre sur la voie. Cette disparité est bien sûr le reflet d'une hétérogénéité des connaissances : lorsque le candidat est pourvu d'un vrai bagage de latiniste, il comprend où le jury veut l'emmenner ; lorsqu'il ignore les rudiments de la langue, il reste sourd aux indications qu'on veut lui donner. Or trop de candidats cette année semblaient ignorer les bases de la grammaire latine, incapables par exemple d'identifier avec *potuisset* un subjonctif plus-que-parfait, de donner la valeur de *tam ...ut*, ou de comprendre le fonctionnement de la coordination *-que*. On a par ailleurs noté chez de trop nombreux candidats une propension à associer des mots sans tenir compte de leur cas. Ainsi un candidat a-t-il coordonné *onus* et *gelu* sans le moindre

état d'âme, un autre a-t-il froidement construit *filius* avec la préposition *cum*, un troisième a-t-il considéré que *Pompeius* pouvait être un complément du nom. Les bases de la syntaxe latine semblent ainsi avoir échappé à un nombre non négligeable de candidats cette année.

En ce qui concerne le commentaire, le jury a là encore été frappé par l'hétérogénéité des candidats. Il n'attend bien sûr ni un commentaire parfaitement construit et détaillé, ce que ne permet pas le temps limité de la préparation, ni une explication érudite du texte, puisqu'il n'a pas affaire à des spécialistes. Lorsque l'axe de lecture est clairement énoncé et que les principaux enjeux littéraires du texte sont vus, l'objectif est atteint. Et si le jury a apprécié une explication qui a montré une réelle connaissance du mythe de Médée et de ses prolongements, il a également reconnu toute la valeur d'un commentaire de Plaute qui, sans s'attarder aux réalités de la comédie antique, a parfaitement mis en exergue la dimension théâtrale universelle de l'extrait proposé. On regrettera en revanche l'incapacité de certains candidats à définir clairement quelque axe de lecture ou problématique. Faute d'y avoir réfléchi avant d'arriver devant le jury, ils sont réduits à une improvisation qui tourne au mieux à la glose, au pire à la paraphrase. On peut improviser, certes, mais encore faut-il savoir autour de quoi on improvise, sur quel canevas et pour quelle démonstration. Même lorsqu'il improvise, un candidat devrait toujours savoir comment il entend conclure. Cette année, trop d'exposés se sont achevés sans conclusion. On notera par ailleurs que la définition des genres littéraires latins demeure souvent bien floue, ce qui rend le commentaire moins convaincant, si ce n'est erroné. Ainsi un candidat a-t-il semblé confondre élégie, bucolique et lyrisme. Un point de détail : la notion d'allitération doit être manipulée avec précaution en latin, et l'accumulation de finales identiques ne saurait être significative puisqu'elle est due au système des cas. Ainsi une candidate a-t-elle commenté *quas habitas terras* comme une allitération : le latiniste, dont on pardonnera le prosaïsme, a tendance à n'y entendre qu'un accusatif pluriel bien accordé.

Rappelons également que le candidat doit adopter, tant pour la traduction que pour son commentaire, un niveau de langue adapté à son objet ; si une tournure familière peut être bien venue dans une traduction de Plaute, elle aura beaucoup moins sa place dans un commentaire de Cicéron.

Le jury retient donc, pour cette session 2007, l'hétérogénéité des candidats. S'il se félicite de la qualité des uns, qui allient connaissances solides et vivacité intellectuelle, il formule le vœu que les autres reviennent aux fondamentaux de la morphologie et de la syntaxe latines.

Série Langues vivantes

Oral

Un candidat s'est présenté et a obtenu la note de 4/20. Pour les conseils et commentaires, voir le rapport pour l'épreuve orale de latin hors programme dans la série Lettres et Arts.